







Les tensions sur le marché du travail au 2º trimestre 2017

Au 2e trimestre 2017, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C, est en hausse (+4 %). Cela est dû à la hausse des offres collectées par Pôle emploi ce trimestre (+2 %) alors que les entrées à Pôle emploi sont stables (+0 %). Sur un an, la tendance est largement orientée à la hausse (+22 %), portée par la très forte hausse des offres collectées par Pôle emploi (+19 %). L'indicateur reste inférieur de 9 % à sa moyenne de longue période.

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, diminue ce trimestre (-0,7 point ce trimestre et -0,4 point sur un an) et se situe à 52 %.

La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) dans les offres collectées par Pôle emploi est en hausse ce trimestre (+0,5 point). Sur un an, elle gagne 3,1 points et se situe désormais à 56 %, soit 11 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

Cette publication s'appuie sur les seules offres collectées par Pôle emploi, et non sur l'ensemble de celles diffusées en ligne (encadré). Dans le cadre de l'expertise de nouvelles sources conjoncturelles concernant le marché du travail, cette publication sera prochainement remaniée de manière à renforcer la robustesse des indicateurs relatifs aux offres d'emploi.

La publication actuelle est interrompue, une nouvelle version est prévue pour mai 2018.

Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics, l'indicateur de tension sur le marché du travail augmente fortement au 2° trimestre 2017 (+10 %). Il progresse dans l'ensemble des huit métiers du BTP, avec une hausse relativement plus importante pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+33 %) en raison d'une forte hausse des offres collectées par Pôle emploi dans ce domaine ce trimestre (+27 %).

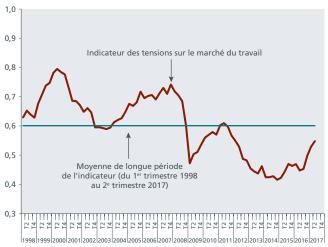
Sur un an, l'indicateur de tension augmente très fortement et de façon régulière depuis le début de 2015 dans le domaine professionnel du BTP (+56 %). Cette tendance se retrouve dans chacune des huit familles professionnelles qui le composent avec des augmentations supérieures à 40 %. La hausse sur un an est particulièrement marquée pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+99 %).

L'indicateur de tension dans le BTP reste à un niveau inférieur à sa moyenne de longue période (-8 %) mais dépasse nettement le creux atteint lors du 1^{er} trimestre 2009 (+38 %).

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP augmente fortement ce trimestre (+2,1 points, +5 points sur un an). Elle repasse au-dessus de sa moyenne de longue période et se situe à 41 %.

Graphique 1 Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi

Séries trimestrielles, ratio CVS



Champ: France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi diminue légèrement ce trimestre (-0,5 point ce trimestre, +0,7 point sur un an). Il se situe à 57 %.

Dans les domaines professionnels de l'industrie, l'indicateur de tension augmente également ce trimestre (+4 %). Il progresse dans cinq des six domaines professionnels de l'industrie, en premier lieu dans les domaines de l'« électricité, électronique » (+10 %) et de la « mécanique, travail des métaux » (+7 %). L'indicateur diminue dans le domaine des « industries de process » (-1 %).

Sur un an, l'indicateur de tension augmente fortement pour l'industrie (+24 %), comme pour l'ensemble de l'économie. Cette hausse concerne l'ensemble des six domaines industriels et est particulièrement élevée pour le domaine de l'« électricité, électronique » (+43 %).

Le niveau de l'indicateur au 2° trimestre 2017 est largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+90 %), et est depuis trois trimestres au-dessus de sa moyenne de longue période (+15 %).

La part des offres d'emploi durable dans l'industrie augmente légèrement ce trimestre (+0,4 point, +1,9 point sur un an) et s'établit à 52 %, soit onze points au-dessus de sa moyenne de longue période.

Le taux d'écoulement annuel des demandes diminue ce trimestre (-0,6 point et +0,1 point sur un an) et se situe à 51 %.

Dans les domaines professionnels du tertiaire, l'indicateur de tension augmente ce trimestre comme pour le reste de l'économie (+3 %).

L'indicateur est en hausse pour huit des dix domaines professionnels du tertiaire. Il augmente de façon importante pour le troisième trimestre consécutif dans le domaine des « transports, logistique et tourisme » (+9 %) à la suite de la hausse des offres collectées par Pôle emploi dans ce domaine ce trimestre (+7 %). L'indicateur diminue pour les domaines de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-2 %) et de la « communication, information, art et spectacle » (-2 %).

Sur un an, pour l'ensemble des métiers du tertiaire, l'indicateur de tension est en forte hausse comme pour les autres grands domaines professionnels (+18 %). Cette hausse concerne l'ensemble des dix domaines professionnels du tertiaire et est notamment marquée pour le domaine des « transports, logistique et tourisme » (+59 %) et « des études et recherche » (+23 %). L'indicateur de tension est stable sur un an pour le domaine de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (+0 %).

Graphique 2

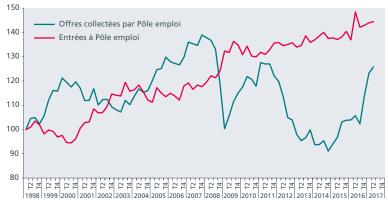
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels

* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré). Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 3 Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi

Séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1er trimestre 1998

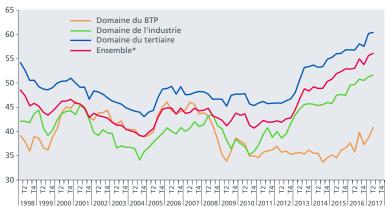


Champ: France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré). Source: Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT); traitement Dares.

Graphique 4

Part des offres en contrat à durée indéterminée ou en contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres collectées par Pôle emploi par grands domaines professionnels

Séries trimestrielles, ratio CVS, en %



* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.

Champ: France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

L'indicateur est toujours inférieur à sa moyenne de longue période (-8 %) et est repassé depuis le 4e trimestre 2016 au-dessus du point bas atteint lors du 1er trimestre 2009 (+10 %).

La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire augmente légèrement ce trimestre (+0,2 point, +3,6 points sur un an) et se situe à 60 %, soit onze points au-dessus de sa moyenne de longue période.

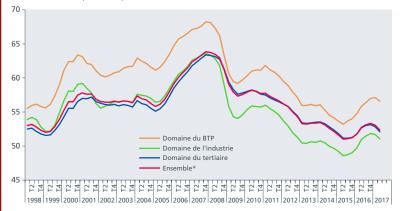
Le taux d'écoulement diminue de façon mesurée ce trimestre (-0,7 point, -0,6 point sur un an) et se situe à 52 %.

Maxime Bergeat (DARES).

Graphique 5

Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi par grands domaines professionnels

Séries trimestrielles, ratio CVS, en %



* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics. l'industrie et le tertiaire.

Champ: France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré). Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Données des graphiques et tableaux accessibles au format excel



IRES INDICATEURS édité par le ministère du travail. ection de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), -43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15. p://dares.travail-emploi.gouv.fr (Publications)

nttp://dares.travail-emploi.gouv.fr (Publications)

Directrice de la publication: Selma Mahfouz

Rédactrice en chef: Anne Delahaye

Secrétariat de rédaction: Marie Avenel, Thomas Cayet

Maquettistes: Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali

Conception graphique et impression: ministère du travail.

Réponse à la demande: dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares: http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement

Dépôt légal: à parution. Numéro de commission paritaire: 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

Familles et domaines professionnels (FAP-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1er trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des FAP pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles FAP-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétropolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) à partir du 1er trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (FAP 2003) jusqu'au 4e trimestre 2009.

Dans la nomenclature FAP 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-cafés restaurants, les médecinis, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnelles de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emploi collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'agriculture (A), le bâtiment (B), l'industrie (C, D, E, F, G, H) et le tertiaire qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir le tableau en pages 5 et 6.

Les sources

• Statistique du marché du travail (STMT)

Ces statistiques, issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les effectifs en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en différentes catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site http://www.pole-emploi.fr

La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans emploi.

La catégorie B correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).

La catégorie C correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

La catégorie D correspond aux demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et sans emploi.

La catégorie E correspond aux demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi et en emploi (par exemple les bénéficiaires de contrats aidés ou les créateurs d'entreprise).

Pour plus de détails, se reporter au site internet du ministère en charge du travail : http://www.travail-emploi.gouv.fr (rubriques Statistiques / Chômage). Se reporter également au site internet de Pôle emploi : http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/static/methode

L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès d'environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine et des DOM.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : http://www.insee.fr

Les indicateurs

- L'emploi : nombre de personnes en emploi en France métropolitaine au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).
- Le taux de demande d'emploi rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile) à la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les 3 dernières années civiles) et du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les 3 dernières années civiles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.
- L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi : taux d'évolution sur 1 an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre en catégories A, B, C.
- Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi mesure l'intensité des sorties des catégories A, B, C des listes de demandeurs d'emploi : une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie de ces catégories dans les douze mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des catégories A, B, C au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles d'en sortir au cours des 12 derniers mois (somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi dans ces catégories au cours des 12 derniers mois).
- La part des offres d'emploi durable : part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre. Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.
- L'évolution des flux d'offres collectées par Pôle emploi au cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).
- L'évolution des entrées à Pôle emploi aux cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).
- Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (« indicateur de tension ») : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées en catégories A, B, C enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ce ratio est corrigé des variations saisonnières et comparé à celui du trimestre précédent, et à celui du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution dans le temps de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.
- La moyenne de longue période : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce Dares Indicateurs, à savoir du premier trimestre de 1998 au dernier trimestre disponible.

Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation.

	Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2014-2016 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2016 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sur un an (en %)	Taux d'écoule- ment annuel des demandes d'emploi (CVS, %)	Part des offres d'emploi durable (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
									Au 2° trimestre 2017	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
Α	Agriculture, marine, pêche	420	22	3	50	24	0	-2	0,50	2	23
A1Z	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	325	25	3	49	23	2	-2	0,53	3	24
	Techniciens et cadres de l'agriculture	68	8	0	59	65	-4	2	0,29	-5	28
A3Z	Marins, pêcheurs, aquaculteurs	27	13	9	57	20	-24	-13	0,19	-14	-7
	Bâtiment, travaux publics Ouvriers non qualifiés du gros œuvre	1 755	16	-5	57	41	6	-2	0,52	10	56
	du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	166	29	-4	59	29	5	-2	0,36	9	60
	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	87	11	-7	50	21	7	-3	0,90	7	74
	Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	351	14	-7	55	30	2	-1	0,46	6	42
	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	124	25	-1	62	39	9	0	0,37	10	59
	Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	506	18	-5	56	36	6	-1	0,50	8	45
B5Z	Conducteurs d'engins du bâtiment	73	19	-4	51	22	1	-4		8	79
	et des travaux publics Techniciens et agents de maîtrise du BTP	73 285	9	-4 -6	56	70	9	-4 -4	0,64 1,20	15	79
	Cadres du bâtiment et des travaux publics	162	8	-4	56	88	27	-2	0,65	33	99
С	Électricité, électronique	194	7	-5	49	43	9	1	1,24	10	43
C0Z	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	24	10	-2	49	28	7	-3	1,20	15	37
	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	46	15	-5	48	34	4	3	0,94	2	37
C2Z	Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	123	2	-9	53	65	17	-2	2,14	16	62
	Mécanique, travail des métaux	836	10	-1	52	43	3	-2	0,83	7	23
D0Z	Ouvriers non qualifiés travaillant										
	par enlèvement ou formage de métal Ouvriers qualifiés travaillant	44	17	-4	53	36	3	-1	0,86	7	18
	par enlèvement de métal Ouvriers qualifiés travaillant	105	11	-3	49	53	0	-2	1,07	4	15
	par formage de métal	144	12	-1	51	28	5	-2	0,63	9	27
	Ouvriers qualifiés de la mécanique	158 134	16 12	1 -1	56 45	41 34	2	-1 0	0,67 0,86	6 5	34 5
D6Z	Ouvriers qualifiés de la mécanique										
	des industries mécaniques	252	2	-5	55	69	5	-5	1,73	11	37
	Industries de process Ouvriers non qualifiés des industries	714	12	2	47	38	-2	0	0,59	-1	17
	de process	188	26	2	46	26	-2	-1	0,48	1	19
E2Z	Ouvriers qualifiés des industries de process Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	297 229	7 5	1	46 52	43 58	-5 0	1	0,69 0,92	-3 -3	13 18
	Matériaux souples, bois,	223	,	'	32	30		'	0,32	-5	10
	industries graphiques	283	13	0	50	40	2	1	0,49	4	26
	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	22 62	25 17	4	52 48	41 44	-9 -2	2	0,63 0,34	-8 1	-4
F2Z	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	24	8	-1	55	43	7	-4	0,76	15	47
F3Z	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	84	6	-1	52	41	, -1	0	0,25	0	10
	Ouvriers des industries graphiques	60	13	-4	49	31	34	1	0,23	33	94
	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois										
	et des industries graphiques	31	11	-1	51	65	0	-5	0,52	6	25
	Maintenance	855	12	-1	54	65	1	-1	0,95	4	28
	Ouvriers qualifiés de la maintenance Ouvriers qualifiés de la réparation	199	20	1	49	53	-11	-2	0,58	-6	12
	automobile Techniciens et agents de maîtrise	176	14	-2	59	67	0	-2	0,75	3	22
	de la maintenance	480	7	-3	56	68	6	-1	1,42	8	38
	Ingénieurs et cadres de l'industrie	292	6	-2	54	79	2	0	0,69	2	28
	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	292	6	-2	54	79	2	0	0,69	2	28
	Transports, logistique et tourisme	2 059	15	2	52	53	7	-1	0,65	9	59
	Ouvriers non qualifiés de la manutention	366 476	19 17	4	55 48	25	5 8	0	0,54	6	24
	Ouvriers qualifiés de la manutention Conducteurs de véhicules	476 827	17 14	2 1	48 52	43 68	8 2	0 -2	0,34 0,99	11 8	29 103
J4Z	Agents d'exploitation des transports	117	11	0	50	62	7	-1	0,99	8	28
	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	186	12	5	54	53	3	0	0,36	3	12
	Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	87	5	0	49	90	10	-3	0,33	13	88

	Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2014-2016 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2016 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sur un an (en %)	Taux d'écoule- ment annuel des demandes d'emploi (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
									Au 2° trimestre 2017	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
L	Gestion, administration des entreprises	2 283	14	2	50	54	0	0	0,57	2	15
	Secrétaires Employés de la comptabilité	417 300	24 9	2 1	49 52	59 59	-1 6	0 -1	0,47 0,81	0 8	7 23
	Employes de la comptabilité	352	26	3	49	32	-5	1	0,63	-3	7
	Secrétaires de direction	155	18	-2	50	68	8	-1	0,43	8	33
	Techniciens des services administratifs,										
	comptables et financiers	405	3	-2	51	69	4	-1	1,10	5	36
	Cadres des services administratifs, comptables et financiers	654	8	2	52	80	6	1	0,51	6	30
	Informatique et télécommunications	548	9	2	55	84	3	1	0,70	1	15
	Employés et opérateurs de l'informatique	36	19	17	58	79	-9	6	0,70	-13	-2
	Techniciens de l'informatique	160	13	-1	54	75	0	1	0,69	0	8
	Ingénieurs de l'informatique	352	6	0	53	94	10	1	0,95	7	30
N	Études et recherche	391	5	0	58	80	3	2	0,24	1	23
N0Z	Personnels d'études et de recherche	391	5	0	58	80	3	2	0,24	1	23
Q	Banque et assurances	693	4	1	54	65	4	1	0,72	4	9
_	Employés de la banque et des assurances	262	6	1	54	60	2	1	0,80	2	2
Q1Z	Techniciens de la banque et des assurances	184	4	2	54	73	10	1	0,77	11	29
Q2Z	Cadres de la banque et des assurances	247	2	1	50	90	0	2	0,29	-1	24
R	Commerce	2 798	15	3	55	67	2	1	0,48	2	11
	Caissiers, employés de libre service	304	28	5	56	44	0	2	0,39	0	5
	Vendeurs	840	20 9	2	57	54	0	1	0,36	1	4
	Attachés commerciaux et représentants Maîtrise des magasins et intermédiaires	523	9	2	55	92	3	0	1,07	4	20
	du commerce	550	2	0	52	76	-1	-1	1,05	2	11
	Cadres commerciaux	F01	15	2	F2	00	8	1	0.53	7	22
	et technico-commerciaux	581	15	2	52	88	8	1	0,53	/	23
	Hôtellerie, restauration, alimentation	992	21	4	59	55	3	1	0,63	3	14
	Bouchers, charcutiers, boulangers Cuisiniers	257 358	11 27	4 5	59 58	71 58	1 2	2 1	0,65 0,65	-1 2	14 12
S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	377	21	3	60	48	3	0	0,60	4	16
	Services aux particuliers										
	et aux collectivités	3 059	16	4	49	66	0	0	0,47	2	17
	Coiffeurs, esthéticiens Employés de maison	208 185	16 33	4 1	59 49	63 66	0 14	1 -1	0,40 0,69	0 15	8 53
	Aides à domicile et aides ménagères	543	10	4	52	78	3	0	0,69	6	18
T2B	Assistantes maternelles	446	20	6	41	85	-11	3	0,40	-10	-2
	Agents de gardiennage et de sécurité	230	20	8	50	62	-27	-3	0,49	-20	-9
	Agents d'entretien	1 281	14	2	51	49	1 2	0	0,36	3	22
	Employés des services divers	166	4	19	45	54	2	1	0,33	3	-10
	Communication, information, art et spectacle	550	20	4	43	54	-1	2	0,18	-2	10
	Professionnels de la communication et de l'information	157	22	4	52	72	0	2	0,19	-1	26
	Professionnels des arts et des spectacles	393	19	4	38	40	-2	1	0,17	-3	1
V	Santé, action sociale, culturelle et sportive	2 410	7	8	53	56	-1	2	0,49	-2	0
	Aides-soignants	623	7	10	54	51	-1	2	0,49	-3	9
V1Z	Infirmiers, sages-femmes	608	2	12	60	51	-2	8	0,71	-6	4
	Professions para-médicales	429	4	6	54	63	2	1	0,53	-1	4
	Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	321	10	5	51	60	0	0	0,63	0	8
	Professionnels de l'action culturelle,		.0		J.				·	Ü	
	sportive et surveillants	429	16	8	53	57	-2	1	0,39	-1	-12
	TOTAL de ces familles professionnelles	21 132	14	2	52	56	2	0	0,55	4	22
AGR	Agriculture, marine, pêche	420	22	3	50	24	0	-2	0,50	2	23
	Bâtiment, travaux publics	1 755	16	-5	57	41	6	-2	0,52	10	56
		1		I .					0.70	4	24
	Industrie	3 174	11	0	51	52	1	-1	0,78	4	24

^{*} Les principaux indicateurs : offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (colonne 9), taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Sources : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT), Insee, enquête Emploi ; traitement Dares.

